L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 NOVEMBRE 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 15 NOVEMBRE.

AGENCE DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississipi, de la Nlle-Orléans à Bâton-Rouge.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

LE FEUILLETON.

L'abondance des annonces nous force de transporter le feuilleton à la 3e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec batisses, rue de l'Esplanade, entre Royale et Chartres, sujette à une rente perpétuelle de six pour cent. De plus, une certaine étendue de terre dans la paroisse St Bernard, sur les deux côtés du Bayou Terre-aux-Boeufs, avec améliorations, une paire de boeufs et une vache. Et à 4 heures P. M dans la maison des Cours, rue de Chartres, un lot de livres de loi et autres.

Par A. Bouligny—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une propriété de grande valeur, située à six milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, divisée en vingt lots devant être vendus séparément.

Par E. Roger & Co—à leurs salles de ventes, 450 caisses de Chaussures.

Par O. Valeton—au No 43 rue Tchoupitoulas, des caisses d'absinthe.

Par D. E. Morphy—47 rue des Magasins, du véritable ciment de Portland, et des parapluies.

Par Montgomery & Bros—à leur salle d'encan, un assortiment général de meubles, glaces, tapis, &c. Et aux écuries de F. Limet, rue Gravier, beaux chevaux appareillés, chevaux de monture et de trait, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, harnais.

Par J. P. Boisseau—aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, morue, amidon, candi, raisins, &c.

Par Nelligan & Nash—au bureau des Artisans et Agriculteurs, au Mechanics' Institute, rue Dryades, emplacements pour débit de vins, bière, limonade, cigares, liqueurs, &c, au Fair Grounds, pendant la durée de la Foire.

Par John C. Blohm—au No 33 de la rue Bienville, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par Hoffman & Maike—à leur salle d'encan, habillements de saison, chapeaux feutre et casimir, lingerie et effets de voyage, sans réserve.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, indiennes, couvertures, satinets, corsets, rubans, &c.

☞ Achetez vos conderies chez M Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Le Shérif d'Orléans procédera aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, pour le compte de la succession du juge Octave Rousseau, décédé, à la vente d'un beau terrain avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue de l'Esplanade, entre celles de Chartres et Royale, 2me District. Et une étendue de terre avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Paroisse St-Bernard, en cet Etat, sur les deux côtés du Bayou Terre-aux-Boeufs.

Et à 4 heures et demie P. M. à la maison des Cours de Chartres, entre Ste Anne et Orleans, même District, des livres de loi et autres.

Voir aux annonces.

Vente sans réserve.

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS.

☞ L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente sans réserve, de bottes, souliers et brodequins, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions, à la vente.

☞ MM. VINCENT & CO, vendent, dans leur salle d'encan, au No 16 DE LA RUE DE CHARTRES, un grand assortiment de marchandises sèches, étrangères et américaines sur lesquelles ils appellent l'attention du commerce.

☞ La maison en briques et à étages, bien construite, No 45 de la rue Septième entre les rues Dauphine et [illegible], doit être vendue, SAMEDI PROCHAIN par MM. PALFREY & HILL.

Les personnes qui désireraient acheter de bonnes propriétés avantageusement situées, feraient bien de lire les annonces de ces messieurs.

Le Parti Démocrate.

LE PRESIDENT ET LE SUD.

Les organes du parti démocrate au Nord semblent avoir accepté les conséquence de leur défaite avec plus de résignation que le ton enflammé de leur polémique avant la bataille électorale ne pouvait le faire supposer. La majorité a prononcé et toute idée de résistance paraît s'être dissipée même chez les plus fougueux partisans des mesures extrêmes. Au lieu de menaces contre le Congrès, nous ne trouvons plus que des conseils timides donnés au Président et de banales consolations à l'adresse du Sud. Le respect de la forme est une partie trop essentielle du caractère de la race anglo-saxonne pour qu'il faille compter sur une résistance ouverte à l'arbitraire lorsque cet arbitraire a, au moyen de manoeuvres hypocrites ou frauduleuses, su se mettre sous l'égide de la forme légale. Nous en avons la preuve dans cet aplatissement du ton des feuilles démocratiques devant la victoire de leurs adversaires.

Le *World*, le principal organe de la démocratie au Nord, qui avant l'élection soutenait que le Président devait refuser de reconnaître le Congrès sectionnel, a changé de langage et donne à M. Johnson des conseils qui sont plus prudents que révolutionnaires. Voici un extrait de son article :

« Il (le Président) doit prendre la situation comme il la trouve et en tirer le meilleur parti possible. Impuissant pendant le reste de son terme, dans toutes les questions en litige de politique domestique, il ne lui reste qu'une seule chance d'acquérir du prestige, c'est du côté de nos relations étrangères, qui sont moins soumises au contrôle du Congrès. Nous nous sommes assuré que [illegible] la doctrine Monroe seront cordialement approuvés par le pays.

Il serait futile, de sa part, de lutter plus longtemps avec les radicaux en ce qui concerne le Sud, et la dignité de ses fonctions lui commande de cesser d'agir puisqu'il cesse d'être responsable. Contre le Congrès il n'y avait d'appel qu'au peuple, et celui-ci n'est pas encore assez dégagé des passions suscitées par la guerre pour pouvoir juger sainement. La ratification de l'amendement n'est pas une question qui soit du ressort du Président, mais de celui des Etats. Il peut, dorénavant, s'abstenir d'y toucher sans compromettre sa dignité et sans se montrer inconséquent. C'était son devoir de réclamer contre l'exclusion inconstitutionnelle des Etats du Sud, du Congrès; mais ayant fait en vain un appel au peuple, pourquoi aiguiserait-il l'acrimonie déjà existante par une nouvelle opposition? Les élections, en le privant virtuellement de son veto, l'ont dégagé de toute responsabilité dans les mesures du Congrès. En conséquence, tout en restant fidèle à sa manière de voir, il ne peut produire aucun bien en la présentant d'une façon passionnée ou agressive. Coopérer sincèrement avec le Congrès sur les questions neutres, et s'abstenir de pousser plus loin une controverse dans laquelle il est impuissant, telle est la conduite que le président Johnson jugera probablement sage d'adopter. »

En d'autres termes, le *World* conseille au Président d'assister, les bras croisés, à toutes les violations de la Constitution qu'il plaira à la majorité du Congrès de commettre. Nouveau Ponce-Pilate, Andrew Johnson dira aux radicaux : « Vous voulez la mort de ce juste, faites, mais je vous préviens que je m'en lave les mains. »

Nous ne savons jusqu'à quel point cette doctrine facile du laissez-faire et du laissez-passer est compatible, nous ne dirons pas avec la dignité, mais avec les devoirs du premier magistrat de la République. En tous cas voilà l'attitude que prend le parti démocrate dans la situation faite au pays par les élections. Il est utile que le Sud la connaisse. La démocratie du Nord a *laissé faire* la guerre qu'elle eût pu empêcher par une attitude plus résolue. Elle laissera le parti radical lacérer la Constitution et révolutionner le gouvernement.

Dans un article subséquent, le *World* se demande « que va-t-il arriver ? » (What next ?) Il examine avec un flegme imperturbable les éventualités de la situation politique. Selon lui, le Sud n'a rien à craindre, pour le moment, du Congrès. Treize Etats devant refuser de ratifier l'amendement constitutionnel, le Sud n'a pas à redouter de nouvelles agressions. La majorité congressionnelle impuissante, de ce côté, tournera probablement toutes ses attaques contre le Président, afin de se débarrasser de cet obstacle qui la gêne dans la poursuite de ses desseins.

Notre confrère new-yorkais après avoir énuméré toutes les raisons qui font désirer aux radicaux la déposition du président Johnson, ne voit qu'une chose qui puisse les arrêter. « Ils ont le pouvoir de le faire, dit-il, mais ils ont lieu de craindre le contre-coup. » Ce n'est pas seulement la possibilité d'un conflit violent avec le Président, qui serait soutenu par l'armée, par les démocrates du Nord et par tout le Sud, qui fera hésiter les radicaux, mais c'est l'appréhension de voir leur parti écrasé à la suite de la crise qu'une pareille mesure provoquerait dans le pays.

« Une mise en accusation du Président, dit le *World*, ébranlerait le crédit public, ferait monter l'or comme une fusée, &c., &c. » D'où il conclut que si le parti républicain faisait cela, il perdrait sûrement l'élection présidentielle de 1868. Singulière illusion que se fait notre confrère à cet égard. Si les radicaux se croient assez forts pour tenter un coup d'Etat contre le Président, ils ne s'inquièteront guère de plonger le pays dans de nouveaux désastres. Leur devise véritable n'est-elle pas « rule or ruin » [illegible]? La seule raison qui puisse les arrêter serait la crainte de n'être pas les plus forts [illegible] que la démocratie du Nord tint un langage autre que celui du *World*, qu'elle se montrât disposée à soutenir le Président par des actes aussi bien que par des votes, et à défendre la Constitution et les libertés du peuple en repoussant la force par la force.

Nous avons dit que l'attitude du Sud devait être passive dans la situation actuelle, la force d'inertie étant le seul moyen de résistance qui lui reste. On voit par ce qui précède que la démocratie du Nord paraît vouloir s'en tenir à ces stériles manifestations électorales. Il nous reste à savoir, maintenant, quelle conduite le Président entend tenir vis-à-vis de ses adversaires. C'est ce que nous apprendra son prochain message au Congrès.

Nouvelles du Mexique.

Dans une liasse de journaux de Brownsville du 1er au 8 novembre, nous trouvons quelques nouvelles intéressantes dont nous donnons ci-dessous le bulletin, bien qu'elles soient, sur certains points, en contradiction avec les nouvelles venues d'autres sources. Nous les empruntons au *Courrier du Rio Grande*, journal publié en trois langues à Brownsville et qui est généralement bien informé.

(Courrier du 2 novembre).

Avant-hier soir nos dignes concitoyens et bons amis, MM. Quérenet père et fils, sont arrivés de Vera Cruz qu'ils ont quitté le 19 octobre. Par ces messieurs nous recevons des nouvelles qui, cette fois-ci, ne sauraient être mises en doute, et qui confirment amplement ce que nous avions pu apprendre ou conjecturer.

Il n'y a plus le moindre doute possible que l'empire mexicain vient d'entrer dans une ère nouvelle, qui doit le conduire au succès. La France ne retirera ses troupes que plus tard, alors que l'Empire ayant complété sa nouvelle organisation militaire, et reçu des volontaires européens, sera à même de tenir tête à tout orage, vint-il du *Nord* ou du Sud.

Le général Castelnau, au débarquement duquel assistèrent MM. Quérennet, est un homme de haute stature, au regard fier et assuré. Sa mission est de la plus haute importance. Il est parti pour Orizaba le jour même de son arrivée.

Le 81e régiment de ligne, et un autre qui devaient s'embarquer à Vera Cruz, sur le transport du même nom, sont repartis pour l'intérieur. Ceci est déjà connu. Mais ce qui ne l'est pas si généralement, et ce que surtout la presse américaine s'est abstenue de publier, c'est que sur le contingent de ces forces, huit cents hommes dont le temps était fini, s'étaient déjà engagés au service de l'empire mexicain.

On parlait beaucoup à Vera Cruz d'un fait d'armes accompli par environ 800 impériaux, dont faisaient partie 200 zéphirs.

Le commandant de la Hayrie, que l'on prétendait tué près de Matahuala, avec 15 hommes de son ancien régiment, a accepté le commandement du 2e bataillon des tirailleurs algériens. Huit cents hommes d'armes diverses, dont deux cents de ces *diables*, ayant reçu l'ordre d'aller surprendre un corps de 1,500 libéraux aux environs du chemin de fer de Vera Cruz, accomplirent heureusement leur mission, dispersèrent l'ennemi et lui firent 200 prisonniers. Ces derniers, confiés à 25 ou 30 zéphirs, essayèrent de se révolter et de surprendre traîtreusement l'escorte. Furieux, les zéphirs les ont passés par les armes, et dix ou douze à peine ont été épargnés.

Les affaires vont très bien à Vera Cruz et l'opinion publique paraît satisfaite. L'empire paie honorablement ses dettes, au fur et à mesure que les réclamations lui sont présentées. La plupart des *Prestamos* levés à Matamoros, sous Mejia, sont payés ou au moins reconnus et assignés à une courte échéance. Une seule de ces réclamations, se montant à $32,000 a été soldée tout dernièrement.

Somme toute, les choses vont bien mieux qu'on le suppose généralement ici, d'après les dires de la presse américaine.

DÉCRET DE SÉQUESTRE.

L'empereur Maximilien a promulgué un décret de séquestre contre les propriétés appartenant à ceux qui portent les armes contre l'empire, et à ceux qui leur prêtent un appui direct ou indirect.

Voici la teneur de ce décret :

Après avoir entendu notre Conseil des Ministres,

Avons décrété et décrétons :

Art. 1er. —Tous les biens appartenant aux individus qui résident soit au dehors, soit sur les points de l'Empire occupés par les dissidents, et qui par leurs menées notoires, quoique cachées, ou par le fait qu'ils travaillent les armes à la main à la destruction du gouvernement que le peuple mexicain s'est donné, seront provisoirement administrés dans chaque district par une Commission spéciale composée de l'Alcade municipal, de l'administrateur des rentes et d'un propriétaire nommé par le Préfet.

Art. 2.—La vente de ces biens est prohibée, tant que la présence de leurs propriétaires dans les rangs des ennemis de l'ordre et de l'empire n'aura pas été constatée.

Art. 3.—Le produit de ces biens sera versé dans une caisse spéciale et distincte, et sera employé exclusivement à donner des secours aux familles des victimes de la guerre que les dissidents fomentent dans l'Empire.

Art. 4.—La comptabilité de cette caisse sera tenue par le ministère des finances.

Art. 5.—A la fin de chaque mois, le produit des recettes sera distribué entre les familles dont les demandes seront considérées justes et fondées. Le Conseil des Ministres décidera de la manière dont devra se faire la répartition.

Art. 6.—Nos Ministres de l'Intérieur et des Finances sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret.

Donné à Mexico, le 27 septembre 1866.

MAXIMILIEN.

Par l'Empereur,
Le ministre de l'Intérieur,
TEOFILO MARIN,
Par l'Empereur,
Le ministre des Finances,
JOAQUIN TORRES LARRAINZAR.

YUCATAN.

Le journal de Merida continue à enregistrer les dons et contributions volontaires de toutes sortes, qui ont été mises à la disposition de l'autorité supérieure pour la guerre contre les Indiens barbares. Quelque utile que soient ces subsides, quelque honorable que soit l'élan unanime qui porte les habitants à seconder les efforts des troupes, les événements ont pris une tournure alarmante.

Dès le 15 août, les Indiens avaient réussi à investir la place de Tihosuco. Ils avaient formé trois lignes de circonvallation, la première à la distance de trois lieues, la seconde à un cadre plus loin, et enfin la troisième touchant à la lisière de Tihosuco.

La garnison, sous les ordres du lieutenant-colonel Tracouis, a repoussé les tentatives des assaillants à plusieurs reprises, et se maintenait solide aux dernières dates.

LE BLOCUS.

Le correspondant américain du *Criterio* de Vera Cruz, fait remarquer que jusqu'à ce jour, il n'est pas question de l'envoi des bâtiments de guerre, dont la présence devait appuyer la déclaration du président Johnson, relative au blocus des ports mexicains. Un seul vapeur sorti du port militaire de Pensacola, en Floride, a reçu l'ordre de se rendre dans les eaux de Tampico, pour protéger les intérêts américains.

QUERETARO.

M. le général Jeaningros est arrivé à Queretaro, où il a pris possession de la commandance supérieure du département. La *Esperanza* dit que le général va s'occuper activement de l'organisation des troupes dans ce département.

DURANGO.

Le maréchal Bazaine et le ministre de la guerre de Mexico, ont pris de concert des mesures pour envoyer dans le département de Zacatecas trois bataillons d'infanterie et un régiment de cavalerie. En outre, un bataillon du 7e de ligne, commandant Haffner, a quitté Zacatecas pour marcher sur Durango.

De toutes parts, l'empire reprend l'offensive.

MONTEREY.

Les prestamos continuent avec autant de sujétion qu'à Matamoros.

M. René Larousse, résident français, qu'on disait avoir été assassiné par les dissidents, a eu la vie sauve en payant une rançon de dix mille piastres.

LE PROGRAMME DU MINISTERE.

Par une lettre datée de Cuernavaca, l'Empereur a témoigné le désir que M. Teodosio Lares, appelé à entrer dans la nouvelle combinaison ministérielle, fit un exposé des principes sur lesquels il conviendrait de régler la conduite du ministère.

M. le ministre de la justice a en conséquence rédigé un programme qui a reçu la haute approbation de Sa Majesté et dont nous extrayons ce qui suit :

Pour la réalisation de cette politique nationale, il est surtout nécessaire de former un ministère uni et compacte, qui la facilite. V. M. daignera donc s'occuper sans retard de désigner les ministres qui doivent compléter le cabinet.

En ce qui concerne les opérations militaires, le gouvernement agira de concert avec le commandant en chef des forces alliées, en montrant à la généreuse France, dans les relations qu'il importe de cultiver avec elle, toutes les considérations dues à la nation qui, par son sang et ses trésors a contribué à consolider le pays ;—mais le gouvernement de l'Empereur et son administration essentiellement nationale, maintiendront leur indépendance et leur souveraineté dans l'exercice des pouvoirs publics.

Le système politique adopté par la nation impliquant non-seulement des convictions, mais des intérêts sociaux, publics et privés, tous les efforts du gouvernement devront tendre au maintien de ce système. C'est par là seulement qu'il sera possible de sauver le pays de l'anarchie et de la dissolution dont il est menacé. Car ce que demande le pays, c'est une administration active, vigoureuse, énergique et qui soit en même temps guidée par des principes d'humanité, de prudence et de justice ; disposée à tolérer les opinions contraires, mais résolue à châtier sévèrement les démonstrations hostiles ; à respecter les garanties individuelles, et spécialement l'inviolabilité des propriétés ; à empêcher qu'elle ne soit attaquée par les agents suprêmes, supérieurs ou inférieurs de l'administration ; enfin à punir sévèrement toute infraction des lois qui sont sa sauvegarde.......

Avec l'armée nationale, qui sera stationnée dans les départements du Nord, le gouvernement s'attachera à donner aux populations de cette partie du pays toute la protection qu'exigent les circonstances particulières où elles se trouvent, afin que la propriété, le commerce, l'agriculture et l'industrie, soient relevés et positivement sauvegardés. Les dispositions légales et administratives, et celles qui ont spécialement pour objet de protéger la propriété, devront tendre autant que possible à l'accroissement de la population dans ces départements ; jusqu'à ce que ce résultat soit obtenu, on devra tenir compte, dans la formation de l'armée, de l'exiguité de la population dans ces départements.

Le gouvernement apportera toute sa sollicitude à rétablir la bonne intelligence et l'harmonie entre l'Eglise et l'Etat, au moyen du Concordat avec le Saint-Siége. Le Concordat devra consacrer les principes nécessaires à la destruction des abus qui se sont introduits grâce à la démoralisation qui règne dans le pays. En attendant, les dispositions du gouvernement tendront à aplanir les difficultés qui existent et celles qui peuvent être suscitées.

(Courrier du Rio-Grande du 6 novembre.)

TAMAULIPAS.

Le 2 novembre, à midi, le licencié Antonio Canales, père du commandant de Matamoros, est arrivé de San Fernando à Matamoros, accompagné d'une escorte nombreuse de citoyens et de militaires.

Voici, d'après *El Pueblo*, les nouvelles apportées par ces messieurs :

Les troupes libérales qui étaient à Victoria sous les ordres du colonel Francisco Vargas, et qui reconnaissaient comme gouverneur le général Garza, se sont prononcées pour le colonel Braulio Vargas qui était arrivé dans la dite ville avec 500 hommes de cavalerie, en chemin pour l'intérieur de la république.

Après ces événements, survint la nouvelle de la marche de Tapia sur Matamoros avec des forces du Nouveau Léon. Aussitôt les deux corps réunis en un seul, suspendirent leur marche contre l'ennemi étranger, et prirent le chemin de Matamoros.

Le 30 octobre le colonel Braulio Vargas était déjà arrivé à Cruillas, où il s'incorpora 40 rancheros qui s'étaient équipés et armés volontairement pour venir à Matamoros. Le même fait se répète dans tous les villages.

M. le maréchal Bazaine est arrivé le 10 octobre à Mexico où il n'était attendu que le 14 ou le 15. On attribue ce brusque retour au prochain voyage de l'empereur Maximilien pour Vera Cruz. S. M. a, dit-on, l'intention d'aller recevoir au port l'impératrice.

Hier matin, en prévision d'une attaque, le gouverneur Canales a fait prévenir les familles qu'elles pourraient en sortir jusqu'à 4 heures P. M. Cette heure passée, on ne pouvait traverser à Brownsville sans une passe spéciale. Hier, un grand nombre de familles ont profité de l'avis.

FERRY.—Hier, pendant la journée, il est passé de ce côté plus de mille personnes, principalement des femmes et des enfants, réfugiés de Matamoros. Ce surplus de population ne laisse pas que d'influer sur les prix des denrées de consommation journalière.

PROCLAMATION.

Servando Canales a lancé une proclamation mettant sous séquestre tous les biens des personnes ayant porté les armes pour l'empire ou ayant aidé plus ou moins indirectement cette cause. Les biens séquestrés seront placés sous la direction de commissions spéciales qui les administreront, au profit des soldats libéraux, leurs familles, les mutilés, les veuves et les orphelins.

C'est la contre partie d'un décret promulgué par Maximilien.

ESCOBEDO ATTENDU SUR MATAMOROS.

La diligence qui a quitté Monterey le 3 courant est arrivée hier soir.

On écrit ce qui suit à un négociant de notre localité.

Escobedo était revenu le même jour à Monterey, de retour d'une tournée d'inspection à ses avant-postes.

Les Français ont évacué Matehuala qui a été immédiatement occupé par les libéraux. Les impériaux se fortifient à San Luis Potosi.

On supposait à Monterey qu'Escobedo se dirigerait vers Matamoros pour y mettre fin à la scission entre les chefs.

Les affaires mexicaines.

Le dernier numéro du *Mémorial diplomatique* contient la déclaration suivante, dont nous lui laissons la responsabilité :

« La vérité nous oblige à déclarer que la mission du général Castelnau auprès de l'empereur Maximilien est très étendue, et qu'elle a pour but de dégager le plus promptement possible la responsabilité de la France dans les affaires du Mexique. Il faut donc s'attendre, si la situation du nouvel empire se complique, à voir notre armée d'occupation rentrer en Europe avant le délai maximum fixé par la note officielle du *Moniteur* du mois d'avril 1866. »

Nous lisons ce qui suit dans la *France* :

Nous venons de lire une lettre autographe de l'empereur Maximilien, adressée à un personnage politique important à Paris. Cette lettre écrite avant que l'empereur eût pu recevoir la triste nouvelle de la maladie de son auguste épouse, témoigne de sa résolution bien arrêtée de ne pas abandonner le poste d'honneur où l'a appelé le suffrage des populations mexicaines.

En concentrant son autorité dans un rayon restreint autour de Mexico, l'empereur Maximilien paraît être convaincu qu'il pourra lutter victorieusement contre les efforts isolés des divers partis qui se disputent le pouvoir avant de l'avoir conquis.

Les conservateurs aussi bien que les libéraux doivent nécessairement le soutenir, les premiers pour conserver ce qu'ils possèdent à l'ombre d'un pouvoir tutélaire ; les seconds, parce qu'ils ont été comblés par le nouveau gouvernement de faveurs, qu'ils ne retrouveraient pas auprès d'un gouvernement anarchique.

Mais la résolution manifestée par l'empereur Maximilien de ne point abdiquer, ne sera-t-elle pas ébranlée par la nouvelle de la douloureuse situation de l'impératrice Charlotte ?

C'est ce que l'on ne pourra savoir que par le courrier parti de Mexico, après l'arrivée de la dépêche expédiée le 6 de ce mois pour Miramar.

De son côté la *Patrie* publie les informations suivantes :

Des nouvelles du Mexique du 26 septembre nous confirment qu'en s'établissant solidement dans les onze provinces du centre, le gouvernement de l'empereur Maximilien avait décidé qu'il resterait partout sur la défensive, et qu'il ne serait fait d'exception que pour la ville de Tampico, dont la douane doit être occupée, à l'avenir, par des agents français.

En conséquence Tampico sera, au mois de novembre, attaqué par mer et par terre. Le général Mejia organise dans ce but, à San-Luis-Potosi, un corps de troupes qu'il commandera en personne.

OPÉRA ITALIEN.— Nous avons dit le succès obtenu lundi par la première représentation de *Faust*. La seconde représentation qui a lieu ce soir aura encore le privilège d'attirer la foule, car le chef-d'oeuvre de Gounod est très populaire à la Nouvelle-Orléans. Mademoiselle Canissa dans le rôle de Marguerite, Mme Strakosch dans celui de Siebel, et Susini, Irfre et Marra dans ceux de Méphistophélès, de Faust et de Valentin, auront donc ce soir pour les applaudir un public nombreux et sympathique.

THEATRE DE L'OPÉRA.— La représentation extraordinaire qui devait avoir lieu aujourd'hui à l'Opéra, se trouve définitivement remise à demain, 16 du courant.

On donnera dimanche la *Mendiante*, grand drame dans lequel madame Lacroix remplira le rôle de Marguerite qui lui a valu à Paris une série de succès.

Lundi, la troupe italienne de M. Max Strakosch commencera à l'Opéra une série de représentations.

THEATRE D'ORLEANS.— La représentation qui devait avoir lieu ce soir, jeudi, se trouve, par suite de l'indisposition d'un artiste, remise à samedi. On jouera la belle et émouvante comédie de Marie Uchard, *La Fiammina*.

LA MESSE D'INAUGURATION.—Il y aura, une répétition générale de la messe qui doit être chantée à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition, vendredi prochain, 16 courant, à 6 heures du soir, dans la salle du Lycée à l'hôtel de ville. Nous appelons l'attention des organistes, des musiciens et des chanteurs amateurs qui sont disposés à prêter leur concours à cette cérémonie, sur l'annonce publiée dans nos colonnes par M. G. Collignon, directeur musical de cette solennité.

VENTE DES EMPLACEMENTS POUR L'EXPOSITION.—La vente des emplacements sous l'amphithéâtre, à l'Exposition, pour le débit des cigares, liqueurs, comestibles, etc., qui devait avoir lieu lundi dernier, a été renvoyée à aujourd'hui, jeudi, à midi. Il y sera procédé par MM. Nelligan & Nash, encanteurs, au bureau de la Société, dans la bâtisse de l'Institut des Artisans, rue Dryades.

SAVON.—Nous engageons les familles à essayer le fameux savon de la fabrique du « STAR, » situé au coin des rues Liberté et Jackson, et dont le dépôt est rue Gravier, No 43. Ce produit a, pour ceux qui s'y connaissent, des qualités si supérieures, qu'ils ne peuvent plus s'en passer après qu'ils en ont usé seulement une fois. Ce savon, bien qu'excellent, se vend au même prix que les meilleurs articles du Nord ou d'importation étrangère.

BOUTEILLES, DAMEJEANNES, PANIERS—On trouvera plus loin une annonce de M. C. T. Buddecke, rue de la Commune, No 60, qui a à vendre des bouteilles, des damejeannes de toutes les tailles et des paniers de marché, le tout venu par le navire *Columbia*.

(Communiqué.)

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,

Je viens réclamer de votre bienveillance accoutumée une place dans votre estimable journal pour répondre à une attaque imméritée lancée contre moi à la dernière réunion du Conseil, par M. J. P. Montamat, alors que ma position comme simple spectateur ne me permettait pas de me défendre. Dans son argumentation contre l'établissement d'une morgue, M. Montamat s'est écrié : « Je suis opposé à la mesure parceque je sais que l'unique but du Coroner est de s'exonérer des dépenses qui lui incombent et de les rejeter sur le compte de la ville ; le Coroner voudrait que la ville enterrât ses morts, &c, &c. » La seule citation de la section 4 du Revised Statutes suffit pour réduire cet argument à néant. Cette section établit « qu'il sera du devoir du Coroner de faire inhumer le corps de tout individu qui aura succombé à une mort violente lorsque ce corps ne sera réclamé ni par les parents ni par les amis du défunt et que ce dernier n'aura pas laissé de quoi payer les frais d'inhumation. » Or, une résolution du Conseil établissant une morgue peut-elle affecter une loi de l'Etat? Le Conseil aurait il le pouvoir de rapporter une loi de la Législature? A coup sûr non, et M. Montamat le saurait probablement s'il n'était pas avocat. Encore une fois, l'établissement d'une morgue n'affecterait en rien les dépenses qui incombent au Coroner, et le but que je me propose en demandant cette réforme est un but purement humanitaire. Je suis fâché pour M. Montamat que l'expérience qu'il a des hommes l'ait amené à ne croire ni au dévoûment ni au zèle désintéressé. Toutefois l'acharnement qu'il met à faire échouer une mesure toute d'intérêt public, m'enseigne la voie qu'il faut suivre. A la persévérance dans un mauvais dessein, j'opposerai la persévérance dans un dessein honnête et utile. Quant à M. Starken, je le préviens chrétiennement que ces lourdes facéties lui sont retombées en plein sur la tête sous la forme d'une pluie de pavés. Les efforts infructueux qu'il a déployés pour trouver de l'esprit ont fait comparer par les personnes présentes sa prétention à la légèreté à celle de l'éléphant qui essaierait de danser sur un oeuf de pigeon.

Agréez MM. &c.,

C. DELÉRY.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*.

Nouveaux Pardons accordés par le Président.

DÉLÉGATION DU MISSISSIPPI A WASHINGTON.

BONNE RÉCEPTION PAR LE PRÉSIDENT.

Il promet de prendre en considération la Résolution en faveur de Jeff. Davis.

EMIGRANTS ALLEMANDS POUR LA CAROLINE DU SUD.

EMIGRATION D'AFFRANCHIS POUR LIBERIA.

Convention des Producteurs de Laine de l'Ouest.

Ils veulent un Tarif le plus tôt possible.

VENTE DE COTON A PHILADELPHIE.

Marché de New-York.

TENDANCE DU COTON A LA BAISSE.

Washington, 14—Dans ces derniers jours, le Président a ordonné que des certificats de pardon fussent remis aux personnes dont les noms suivent, une d'elles ayant demandé pardon sous la première exception de la proclamation d'amnistie ayant occupé une petite place sous la confédération et les autres étant régis par la clause des $20,000 : Willis Bonham, Ge; Wm. A. Pegran, Le, D. H. Reynolds, Ark; J. D. Epps, Miss; W. A. Henderson, William Jones et Jno M. Brown du Tenessee.

New York, 14—Le coton a fermé avec une tendance à la baisse. Ventes d'aujourd'hui, 2000 balles de middling Uplands 31½. Orléans 36¼. Or, 144 5/8.

Philadelphie, 14—A l'encan aujourd'hui, 1532 balles de coton ont été vendues de 17¼ à 40 cts y compris le middling et le bon middling du Mississippi à 35¼ à 37¼.

Washington, 14—MM. Hilliger & Lowrey sont allés aujourd'hui chez le Président, après invitation, lui ayant précédemment adressé les résolutions de la Législature du Mississipi et relatives à Jefferson Davis.

Ils lui ont aussi présenté de la part du gouverneur Humphrey, une lettre basée sur l'idée qu'il n'y aura pas de procès ; mais il dit qu'en tout cas l'emprisonnement de Jeff. Davis n'est pas nécessaire pour assurer qu'on retrouvera sa personne quand elle sera désirée pour le procès et que la captivité ne peut être suivie que de fatales conséquences pour sa santé, et que le but de la justice sera atteint en le mettant sous caution ou sous parole.

Le Président les a courtoisement reçus et a dit qu'il prendrait l'affaire en considération.

Charleston, 14. — La barque Everhard Delius, venant de Brême avec 170 émigrants, est arrivée aujourd'hui. Les émigrants ont l'intention de s'établir dans la Caroline du Sud, étant pour la plupart déjà en connection avec les familles allemandes qui y résident.

Le navire Golconde, de la société de colonisation, partira pour Liberia, samedi prochain, emmenant environ 600 affranchis émigrants, dont 500 de Georgie et de la Caroline ont déjà retenu leur passage.

Baltimore, 14. — On a visité généralement la foire aujourd'hui ; 5,000 personnes étaient présentes. La grande course était pour un prix de $1,000, entre les célèbres chevaux Dexter, Silas Rich et Patchan. La course a été gagnée par Dexter.

Cleveland, O. 14—La convention des éleveurs de laine s'est assemblée aujourd'hui, presque tous les Etats producteurs de laine étaient représentés. La discussion a été très animée et s'est portée sur la nécessité de faire passer immédiatement au Sénat le bill de tarif tel qu'il sortit de la Chambre l'été dernier.

Washington, 14—Nonobstant les efforts du colonel Bullit pour être rétabli dans sa position comme maréchal des Etats Unis pour le District de l'Est de la Louisiane, M. McKee son successeur, sera maintenu.

Vicksburg, 14—Descendu le David White et le Clara Dolson hier soir, et le Virginia à 9 a. m. Monté le Luminary et le Louisiana. Fleuve stationnaire.

(Autres Dépêches.)

New York 14—Le vapeur Fashion, parti de Liverpool le 3 et de Queenstown le 4 est arrivé. Beaucoup d'émigrants partaient de Liverpool pour le Texas et le mouvement doit continuer.

Il n'est point vrai que le comte Clarendon soit malade. Il jouissait en Italie où il se trouve en ce moment, d'une santé parfaite.

Erie 14—Un accident sérieux est arrivé hier sur le chemin de fer de l'Erie et de Buffalo. Cinq personnes ont été tuées et 50 blessées.

Baltimore 14—L'affaire de la police est terminée. Les anciens membres de ce corps font leurs rapports aux nouveaux commissaires. L'ancien Bureau remettra les registres et autres objets aussitôt que les affaires du département seront terminées.

New York 14—Les nouvelles du Brésil annoncent que Lopez, de la part du Paraguay avait fait des propositions de paix et qu'elles avaient été rejetées avant la bataille de Curupiti où les alliés ont éprouvé une sérieuse défaite.

Washington 14—Il n'y a pas eu de phénomène météorique dans cette région jusqu'à présent.

Baltimore 14—La foire aux chevaux attire beaucoup l'attention.

Les célèbres chevaux Patchan et Dexter, rivaliseront aujourd'hui pour un prix de $4,000.

Liverpool, 3 novembre—Le stock de coton dans le port est de 660,000 balles, dont 200,000 de provenance américaine.

Vingt-cinq personnes ont péri dans l'explosion près de New Castle. Tout encouragement légitime est officiellement promis à l'entreprise du chemin de fer du Nicaragua.

Une correspondance de Paris au London *Times* dit que la santé de Napoléon s'est considérablement améliorée.

Il y avait un discrédit croissant contre la reine d'Espagne parmi ses sujets, elle a été dernièrement sifflée au théâtre.

Une dépêche de Vienne dit que le baron de Beust, en entrant dans le cabinet, a fortifié la politique de conciliation à l'égard de la Hongrie.

Le steamer Marietta est arrivé de la Nouvelle-Orléans à Gibraltar.

Memphis, 14—Les moulins de coton, détruits par le feu hier soir, appartenaient à Jesse Page et Gad. Check et étaient estimés $250,000, et assurés pour $90,000, principalement dans les bureaux de Hartford, Conn.

Le feu a été accidentel. 200 ouvriers sont sans ouvrage.

New York, 14, 1 h P. M. Or 144 3/8. Sterling 109 1/4 à 60 jours et 110 à vue.

Coton stationnaire à 35 et 37.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT. — Edward Gordon, (c) a été jugé pour avoir brisé la vitrine de M. Shultz, bijoutier, et volé un lot de bracelets, de broches et de boucles d'oreilles, d'une valeur de $250. Gordon a été trouvé coupable.

William Miley a été trouvé coupable de vol.

RECORDER HAERN—James B. Burke, accusé d'avoir volé à N. O. Bennet $30, dans un char de ville et d'avoir porté un couteau poignard, a été renvoyé devant la 1re Cour de District.

Thos. Kenney, accusé d'avoir assailli et blessé Alfred Garnett, rue Perdido, a été renvoyé devant la 1ère Cour de District.

Annie Lewis, accusée par Mme Geo Woorhies, rue du Bassin, 85, de lui avoir volé un lot considérable de bijouterie, a été requise de fournir une garantie de $500 pour sa comparution le 22.

Patsy et Henry Scott (c), accusés d'avoir volé des hardes de Mme A. C. Jackson, rue du Camp, ont été renvoyés devant la 1ère Cour de District. Caution : $100 chacun.

Peter Graham (c), pour avoir volé une caisse de marchandises du steamer Lizzie, a été envoyé au Workhouse comme vagabond pour six mois.

Geo. Lewis, (c), pour avoir volé une malle appartenant à Xavier Legoult, rue Front Levee, a été envoyé au Workhouse pour six mois.

Frank Smith, trouvé ivre rue St-Charles, ira passer six mois au Workhouse, comme vagabond.

ENQUETES. — Une enquête a été faite hier sur le corps de Samuel Matthews, (c), tombé à l'eau du pont du steamer *Irène*. Verdict : accidentellement noyé. Il paraît que le défunt était cuisinier à bord du steamer et que vers 6 heures du matin, hier, il fut sur le pont pendant l'orage. Le pont était glissant et comme le steamer oscillait, Matthews est tombé par dessus bord.

Henry Kauffman, 42 ans. Résidence, encoignure Vieille Levée et Dumaine. Verdict : mort d'une congestion cérébrale.

RECORDER GASTINEL.—John Reilley (c), accusé d'être entré de force chez Barbara Casey et Fanny Alexander, femmes de couleur, rue du Bassin, et d'avoir menacé de les tuer, a été condamné à $25 d'amende ou à 30 jours de prison.

Hugh Kearns, cocher, pour s'être soûlé et avoir abandonné sa voiture, rue de la Commune, a payé $10 d'amende.

Robert Anderson (c), pour s'être soûlé et battu, rue Ste-Anne, a été condamné à payer $10 ou à passer 10 jours en prison—à son choix.

Plusieurs soûlards ramassés dans les rues du 2ème District, sont condamnés à une amende de $5 chacun.

Henry Lee (c), pour avoir volé une caisse de hardes du steamer Caddo, a été envoyé en prison pour 30 jours.

L'Uncle Ned, nègre, pour avoir volé un article de bijouterie à Marie Ovide (c), rue de l'Esplanade, est allé en prison pour 10 jours.

Amanda, Annie et Joséphine, de la famille de Ham, accusées de s'être rendues chez Emma Black, (c) rue St Louis, et là d'avoir maltraité, battu et roué la pauvre Emma, ont été condamnées à $25 d'amende chacune ou à 30 jours de workhouse à leur choix.

Mme Richard Fulton, pour avoir insulté Mme Charles Brunet, rue Ste Anne, a été mise sous caution pour six mois.

TROUVÉ OUVERT.—Hier matin, le magasin de MM. Rochereau et Co., rue St Louis, a été trouvé ouvert par le watchman; on n'y avait pris que des choses de peu de valeur.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 14 novembre.

Le mauvais temps, qui a duré toute la journée, a nui aux transactions. Il ne s'est vendu que 1,450 balles de coton, à des prix irréguliers et plus bas, et à la clôture le marché tendait à la baisse.

La demande d'espèces a été modérée. L'or a ouvert à 145 3/4 contre 146 hier soir ; il a baissé après les dépêches de midi et a clos faible à 145 1/4 à 145 1/2. On a vendu, au premier Board, $1,416 [710 et 756] à 145 3/4 ; au second Board, $7,550 [3,550 et 4,000] à 145 1/8; au dehors, $41,500 [1,000, 2,000, 5,000, 8,500, 10,000 et 15,000] à 145 3/4, $10,000 à 145 1/4, $3,500 à 145 7/8 et $5,000 à 146. 1,500 doublons espagnols évalués à la douane à 144 1/2 et 600 à 145 1/2.

L'argent a paru être en demande et, comme il est extrêmement rare, il a haussé; $1,000 en monnaie américaine, se sont vendues à 141 3/4. $500 à 142 et $1,400 à 143. Il n'a pas été annoncé de vente de piastres mexicaines: celles ci valaient, sur les comptoirs, de 146 1/2 à 147.

Le change étranger n'a pas manqué d'acheteurs. Il y a eu beaucoup d'offres, mais on n'a pas pu s'accorder sur les prix et les transactions ont été quelque peu limitées. Les ventes de sterling embrassent 3000 livres en bonnes traites clear, à 154 5/8, 3,500 livres à 155, 2000 livres No 1 à 155 1/2, 500 livres à 156, 7000 livres (2000 et 5000) à 157 1/4, 2000 livres à 157 3/8, 2000 livres de banque à 157 1/2, 500 livres à 157 3/4 et 2000 livres à 158. — Dans les francs, 200,000, en change commercial No 1, à 3 65, 10,000 et 25,000 à 3 60, 100,000 à 3 58 3/4, et 120,000 (20,000 et 100,000) de banque à 3 57 1/2.—Le sterling peut être coté nominalement à 153 à 154 les traites connaissements, 156 à 157 1/2, le No 1 à première clause et 158 le change de banque ; les francs à 3 65 à 3 62 1/2, le commercial No 1 et 3 57 1/2 le change de banque.

Une nouvelle hausse a été déclarée dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York au pair, à 1/8 et 1/4 de prime généralement au taux intermédiaire. La demande a été fort animée sur les comptoirs. Les transactions de change commercial embrassent $50,000, sur New York, à vue, à 1/8 de prime, $10,000, en différentes traites, à 1/16, $35,000 et $60,000 au pair, $30,000 à 1/16 d'escompte, $60,000 (8,000, 12,000 et 40,000) à 1/8, $10,000 et $20,000 à 1/4, $20,000, à dix jours de vue, à 1. $10,000, à quinze jours de vue, à 3/4, $20,000, à trente jours de vue, à 1/4 et $20,000, soixante jours, à 1 3/4. Une banque a vendu $100,000 à une autre à 1/8 de prime.—Au dehors, les cours du change à vue ont été de 1/4 d'escompte à 1/8 de prime.

Le mouvement n'a été que modéré dans les actions. Une vente (la seule) de 47 actions de la Banque des Marchands s'est faite, au Board, à 27 50. Sur le marché, 75 de la Banque de l'Etat de la Louisiane à $31 50, 300 de la Banque de la Nouvelle-Orléans à $13 50, 250 de la Banque de l'Union à $61, 50 ditto à $61 50 et 100 de la Banque des Marchands à $28 25, ce qui est une hausse.

Les bons de la ville ont été quelque peu négligés : 3 émis en faveur de Chemins de fer, avec les coupons de mars, se sont vendus, au dehors, à $83. 5 bons de l'Etat de la Louisiane se sont vendus, au Board, à $75. Les consolidés de la ville sont cotés à 94 1/2 à 95 et les émissions en faveur de Chemins de fer à 85 à 85 1/2, suivant les coupons.—Nous cotons les "taxes" de la Louisiane à 75 à 76; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2; les bonds de Chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 75 à 76.

Il s'est vendu $10,000 1,500, 3,000 et 5,500, en billets de la banque de la Louisiane à 66 1/2 cents à la piastre, $10,000 en billets du Trésor de l'Etat à 95 1/2, $5000 dito à 95 cents et $1500 en billets du Trésor de la ville à 99 1/8. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 64 à 66 cents à la piastre et ceux du Trésor de l'Etat à 94 à 95 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 14 novembre 1866

COTON.—Le marché a ouvert, ce matin, sous une influence défavorable, laquelle a été causée par l'annonce d'une nouvelle baisse à New York et plus tard, le mouvement a été presque entièrement suspendu par une forte pluie qui a duré jusqu'au moment de la clôture des affaires. Partant, les ventes ont été très restreintes, n'ayant pu embrasser qu'un montant de 1450 balles. Des quarterons ont pris part aux affaires. Les prix ont accusé une faiblesse croissante; cependant, le gros des affaires limitées a été opéré sur la base de 32 à 33 cts pour le low middling et de 35 cts pour le middling. Le marché, à la clôture, a été trop incertain pour admettre des cotes régulières, aussi, les omettons nous.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866...balles	102,082
Reçu depuis hier	2692
" précédemment	139,792
	142481
	244566
Expédié aujourd'hui	1066
" précédemment	102501
	103567
Stock en mains à bord de navires non expédiés	140999

SUCRE ET MELASSE—Les arrivages d'envois de la nouvelle récolte, ce matin, ont embrassé 130 boucauts de sucre et 200 barils de mélasse, le tout venant de la partie supérieure de la côte. Les approvisionnements tant de sucre que de mélasse sont encore faibles, mais, pour le premier, ils suffisent amplement à la demande, qui n'est que locale et limitée. Il y a maintenant ici, des acheteurs pour les marchés du Nord et de l'Ouest, et aussi des ordres d'acheter pour les ports voisins et pour l'intérieur, mais les acheteurs se tiennent à l'écart et attendent l'arrivée d'envois plus amples, un marché plus régulier et surtout la sanction sur des prix plus faciles. Il se fait quelques demandes de grades meilleurs de sucre fait en chaudière, de couverte et de mélasse prime et de choix, mais les autres qualités sont négligées, et les prix en sont [illegible]. Les ventes opérées aujourd'hui ont embrassé 60 boucauts de sucre et 250 barils de mélasse, en divers lots et le tout à des prix qui s'alignent avec les cotes suivantes :

Sucre—Inférieur, 9 cts, commun, 11¼ à 11¾, fair 12 à 12½, fully fair, 13 à 13½ cts, prime, 13¾ cts, seconde 13¼ à 13¾; jaune clarifié 14¾ à 15; blanc 15¼ à 15¾ cts.

Melasse—Inférieure, à 60 à 62½ cts, fair 70 à — prime, 80 cts ; choisie 85.

Le stock en mains de sucre et de melasse de Cuba est faible. La demande ne se fait que sur une petite échelle pour le détail, à 13 à 13½ cts la livre de sucre No 12 et 13 et choisi 14 à 65 cents par gallon de melasse. Ce dernier article, à prendre par cargaison, est coté à 60 cts le gallon.

TABAC—Le marché est calme, mais il est ferme et sans changement; quelques acheteurs pour l'Espagne et pour Brême tâtonnent en ce moment, mais les facteurs refusent de faire les concessions demandées, de sorte qu'aucune vente importante n'a eu lieu aujourd'hui. Seulement, quelques boucauts ont été pris pour l'emballage et la ville aux prix antérieurs. Nous cotons : Low refused, léger et lourd 3½ à 4½ en monnaie courante, good do, 5 à 5½, common leaf, 6 à 7½, fair 8 à 10 good 11 à 12, fine 13 à 15, choice selections 15 à 20, cutters et balers 20 à 25.

FRET—Le steamer qui est arrivé ce matin, a déjà contracté pour tout le complément de son chargement à raison de ¾d par livre de coton. Un navire a été engagé pour le transport au Havre d'un chargement de douves, à raison de $50 le millier. Il se fait à présent moins d'offres de coton pour le dehors et le fret est fort calme à des prix qui n'ont pas changé. Les taux sont de 1 cent par livre de coton et de 90 cts par baril de farine sur vapeurs pour New York, et 1¾ par livre de coton pour Boston. Voiliers pour New York ¾ cent par livre de coton et 75 cents par baril de farine. Voiliers pour Boston 7/8 cts pour le coton et 75 cts par baril de farine. Pour Philadelphie et pour Providence 1 cent par livre de coton. Les voiliers pour Liverpool demandent ½ à 9/16 d par livre de coton, et 1 1/8 cent pour le Havre.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Les affaires ont été presque entièrement suspendues par l'inclémence du temps et les ventes de farine et de grain se sont bornées à quelques lots pris moyennant les prix antérieurs. Dans les provisions, le bacon et le saindoux ont éprouvé quelques demandes à des prix qui n'ont pas changé, mais pas de demande de porc.

FARINE—Le marché a été excessivement calme et les seules ventes dont nous ayons entendu parler ont embrassé 300 barils qui ont changé de mains aux prix suivants : superfine $11 50, double extra à $13 25, extra de choix $15 50. 3000 barils de double extra ont été pris pour le compte du gouvernement à raison de $14 25.

AVOINE, SON ET FOIN—Il y a sur la levée, un fort approvisionnement d'avoine tandis que le stock de son ne se compose que de quelques sacs qui sont en entrepôt. Le stock de foin est d'une ampleur passable. Les cotes sont : 60 à 61 le boisseau d'avoine, $1 40 à $1 45 les cent livres d'avoine et $29 50 le tonneau de foin.

PORC—Nous n'avons à noter aucun changement ni dans les prix ni dans la demande, mais nous cotons toujours le mess even weight à $30 le baril. Les commerçans en demandent $30 50 à $31 le baril.

BACON—Il s'est vendu aujourd'hui 10 barriques de côtés clear ribbed à 17½ cts et 10 do de côtés désossés à 18 cts la livre. Les épaules et les côtés dessus se vendent 16¼ cts la livre.

SAINDOUX—La demande continue à être bonne et les transactions d'aujourd'hui ont embrassé 400 tierçons de prime, écoulés à des conditions privées, mais qu'on dit comprendre environ 14¼ cts. L'article en barillet commande 17 cts la livre.

CHANDELLES DE STAR—L'approvisionnement de chandelles est faible, mais il suffit amplement à la demande. Les prix de l'article sont moins fermes et les commerçans demandent 29 cents pour les chandelles de 12 onces et 25 cts pour celles portant le poids plein.

PEAUX—Nous cotons le cuir à semelles, préparé à la cigue 40 cts, le cuir tanné à l'écorce de chêne 50 à 52 cts, le cuir pour harnais 52 à 60 cts, les peaux crues du Texas à 18 à 20 cts la livre et les peaux de veaux $40 à $60 la douzaine.

CORDE D'EMBALLAGE—Il y a eu des demandes considérables et les prix de l'article sont fermes à 14 cts la livre. Nous n'avons cependant aucune transaction à rapporter.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Il n'y en a que fort peu en premières mains et les commerçans font face à la demande à 34 cts pour l'article en rouleaux et en balles 35½ cts la yarde.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Le stock de cet article est faible, et la demande n'en est que modérée à 11 à 12 cents la livre.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent $2 75 à $3, les oignons $3 25 à $3 50, les pommes abondent tant, qu'elles ne rapportent pas plus de $2 à $3 50, les oeufs $30 à $32 le baril; les poules $5 à $7, les dindes $24 à 30 et les oies $12 à $14 la douzaine, les choux $12 à 14 le panier.

SACS EN PITRE—Il ne se fait que peu ou pas d'affaires dans l'article et faute de ventes, nous continuons à coter 18¾ à 28¼ la pièce.

HUILES—Il se fait quelques demandes d'huile et nous cotons l'huile de lin à $1 80 à $1 90, l'huile de graines de coton crue à $1 75 à $1 80 et la raffinée à $1 50 à $1 60.

PROVISIONS NAVALES—Le marché est presque dépourvu de ces articles et les prix continuent à courir en faveur des détenteurs. Nous cotons actuellement la résine commune à $4 10 à $5 25, do No 2 à $6 50 et No 1 à $8 75 à $9 50 le baril. Esprit de térébenthine 80 cts le gallon.

HOUBLON—Il se fait une bonne demande du houblon de la nouvelle récolte à 65 à 70 cts la livre, le houblon bavarois vaut 80 cts.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article que des affaires en détail à $2 25 à $2 40 le gallon de rectifié de l'Ouest, tandis que le whisky de la Louisiane se vend par quantités à $2 à $2 20 et en petits lots à $2 25 le gallon.

CAFÉ—Le mauvais temps a empêché les acheteurs d'opérer et seulement quelques sacs de l'article se sont vendus à 19¾ cts, en or pour le Rio prime.

DRECHE—Les dernières ventes rapportées ont eu lieu à $1 75 la livre pour la qualité choisie du Canada.

SEL—Il s'est fait des ventes de sel, mais il nous a été impossible d'obtenir des détails certains sur ces transactions et pour le moment nous nous bornons à nos cotes, qui sont: $2 30 à $2 00 le fin, $2 20 à $2 50 le gros en entrepôt et $2 05 pour le premier et $2 le [illegible] pour le dernier par chargement.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 15 novembre.

Arrivé, hier—583 boeufs du Texas, 361 veaux et vaches d'un an, 180 cochons.

Vendu—419 boeufs du Texas, 280 veaux et vaches d'un an, 84 cochons et 4 vaches à lait.

A vendre—2289 boeufs du Texas, 640 veaux et vaches d'un an, 276 cochons, 3800 moutons, 167 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à —
do do 2me qualité, do	— à —
Boeufs du Texas, de choix, par tête	35 — à 45 00
do do 2me qualité, par tête	20 — à 30 00
do do 3me qualité, par tête	10 — à 20 00
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— 11 à — 13
do du pays do	— à —
Moutons du Texas, en lots, par tête	1 50 à 3 50
do du pays, par tête	— à —
do de l'Ouest, choix par tête	— à —
Vaches à lait, de choix, par tête	100 — à 150 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 85 00
Veaux d'un an, par tête	5 — à 12 —

SERVICE FUNÈBRE.

Un Service Funèbre sera célébré à la Chapelle Obituaire, encoignure Conti et Remparts, samedi, le 17 novembre, à sept heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feue Roséma D'ACQUENY, épouse de Michel Ribe.

Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille sont priés d'y assister.

15 nov—2 De la part de son époux.

REUNION CHARITABLE DES DAMES DE LA LOUISIANE, au profit des familles pauvres—Hôtel St-Louis, 26 novembre 1866.—Entrée 25 cents.

M. Hall, propriétaire de l'Hôtel St-Louis, ayant généreusement offert les salons de son établissement aux dames de la Société Louisianaise qui s'organise pour porter secours aux familles malheureuses, les fondatrices de l'oeuvre le prient d'agréer leurs remerciments sincères pour son bienveillant concours. Le lundi 26 novembre et les 4 jours suivants elles tiendront dans le susdit local un restaurant bien pourvu de toutes sortes de mets [illegible], de ponch à la crème, de gateaux, de vins et de liqueurs; le tout à des prix raisonnables. Chaque soir, des amateurs [illegible] des morceaux de musique vocale et instrumentale. Les familles sont priées de patronner ces réunions qui leur offriront le double attrait du plaisir et de l'accomplissement d'un pieux devoir. 15 nov

Exposition! Exposition!

Vente des Emplacements renvoyée au JEUDI, 15 Novembre.

Emplacements à l'Exposition sous l'Amphithéâtre, vendus à l'encan, PAR NELLIGAN & NASH.

LES emplacements, sous l'Amphithéâtre à l'Exposition pour cigares, liqueurs, confiserie, soda, limonade, bière, vins, comestibles, &c, &c, seront vendus à l'enchère publique le jeudi 15 novembre à MIDI au Bureau de la Société de l'Exposition [illegible], batisse de l'Institut des Artisans, rue Dryades. NELLIGAN & NASH. 15 nov—PP J. NELLIGAN, Encanteur.

AVIS.

L'ELECTION annuelle de la Société de Droit de la Nouvelle-Orléans aura lieu, dans la "Library Room" SAMEDI, 17 du courant, à midi. Les demandes d'admission doivent être faites par écrit. THOS. L. BAYNE, 15 nov—3 Secrétaire.

AVIS.

Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane.
Schroder & Schreiber contre Eugene Darolles.

PAR ordre de la Cour, avis est donné aux héritiers du dit Eugène Darolles de se faire connaître dans les trois jours qui suivent la date du présent avis [illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans le susdit procès—autrement le dit appel sera rejeté.
J. H. ISLEY Jr., Greffier,
Nouvelle Orléans, 14 novembre 1866.
15 nov—3m—11pm

Bureau des Assureurs.

Nlle Orléans, 15 novembre 1866.

LES compagnies d'Assurance qui composent ce Board fermeront leurs bureaux MARDI, 20 novembre, à 11 heures du matin, afin de donner à leurs employés l'occasion d'assister à l'ouverture de la première grande Foire d'Etat de la Louisiane. JAMES H. WHEELER secrétaire.

Société de Bienfaisance des Bouchers.

LA Société se réunira pour une Assemblée régulière le Jeudi 15 Novembre 1866, à 3 heures du soir, chez M. Paul [illegible], encoignure des rues Louisiana Avenue et [illegible]. Par ordre du Président. 15 nov—1f F. ZEHENDER, Secrétaire.

Chimie pratique et analytique.

LE Laboratoire du Département de Médecine de l'Université de l'Etat de la Louisiane sera ouvert à partir du 15 NOVEMBRE, pour les leçons particulières de Chimie pratique et analytique. — Des essais et des analyses de métaux, charbons, eaux minérales [illegible] Commune, entre les rues Baronne et [illegible]. 15nov

Le Docteur ORIARD,
Médecin Homoeopathe de Paris,
ancien rédacteur en chef du *Propagateur Homoeopathique*.

Vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans. Ses consultations ont lieu tous les jours, de 7 à 9 heures du matin, de midi à 3 heures et de 6 à 8 heures du soir.

57, rue Esplanade, entre Chartres et Royale.

Bouteilles!! Bouteilles!!

300 paniers de BOUTEILLES à Madère et à vin rouge—6 au gallon—à vendre, au navire "Columbia," arrivé de Brême, par C. T. BUDDECKE. 15 nov—3f Rue de la Commune, No 60

Damejeannes!! Damejeannes!!

1000 DAMEJEANNES de 5 gallons.
500 do de 3 do
500 do de 2 do
1000 do de 1 do
300 do de ½ do

A vendre, au navire "Columbia," arrivé de Brême, par C. T. BUDDECKE. 15 nov—3f Rue de la Commune, No 60.

Paniers!! Paniers!!

500 jeux PANIERS allemands de provision, —4 paniers au jeu—en débarquement, et à vendre par C. T. BUDDECKE, 15 nov—3f Rue de la Commune, No 60.

A LOUER,

MAGNIFIQUE SALLE A LOUER bonne pour Bals et Concerts ou Sociétés privées, avec tous les accessoires nécessaires. La dite salle est située dans un des plus beaux quartiers du Deuxième District. S'adresser rue Royale 175. 15nov—3

Demande de Place.

UN jeune homme parlant l'anglais, le français et l'allemand, ayant une belle écriture et muni de bons certificats et bien recommandé, désire se placer dans une bonne maison de commerce de cette ville pour commencement de décembre. S'adresser au bureau de l'ABEILLE, sous les initiales A. B. 15 nov—3f

Paquet de Linge trouvé.

ON a trouvé, hier, 14 du courant, dans les rues Conti ou St Louis, un petit paquet de linge d'enfant. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais d'insertion. S'adresser à l'Ecole du Bassin, rue du Bassin, près St Louis. 15 nov—1f

A LOUER.

A louer, possession immédiate le second étage d'une maison contenant cinq grandes chambres, pouvant servir pour une [illegible], à très bas prix. Aussi, une chambre meublée ayant quatre fenêtres [illegible]. S'adresser rue Toulouse, No 203, près Remparts. 15 nov—3t

Grocerie à vendre.

UNE GROCERIE bien achalandée à vendre pour cause de départ, située au No 201, rue St-Louis, encoignure Derbigny, avec un [illegible]. Pour plus amples renseignements, s'adresser sur les lieux. 15 nov—6f

POUR L'EXPOSITION.

Le capitaine P. E. Burke, du steamer INGOMAR, qui fait les voyages en correspondance avec le chemin de fer de Opelousas, informe le public voyageur de la Nouvelle-Orléans et des Attakapas qu'il prendra des passagers à partir du 19 novembre jusqu'au 29 du même mois, pour moitié prix, de manière à leur donner des facilités pour assister à la grande foire. Un arrangement est aussi fait avec le chemin de fer pour obtenir une diminution du tarif pendant ce même laps de temps. 15 nov—9 PP

IMPORTATION DIRECTE.

E. FIXARY vient de recevoir de France un assortiment de marchandises sèches, d'articles de fantaisie, de porcelaines, de quincaillerie &c. &c. Il invite ses amis de la ville et de la campagne à venir examiner ses marchandises qu'il vendra à un prix modéré, au magasin de MM. Moore & Hereford 119 rue Commune, entre St-Charles et Camp. 14nov—1m

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque française EDOUARD, capitaine Riorteau, ne sont responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage. 14 nov—6

LEON VON ZINKEN,
ENCANTEUR ET AGENT GENERAL,
Bureau, rue Gravier, 166,

Se charge de la vente de meubles, de cargaisons, de coton et de toute espèce de marchandises au dehors. Les baux et la vente de propriétés foncières sont l'objet d'une attention spéciale.

Bien qu'il n'ait pas une expérience de "15 ou 20 ans comme encanteur" M. Von Zinken espère que l'attention qu'il portera aux affaires qui lui seront confiées lui vaudra le patronage du public.

Les prix sont modérés. 14 nov

LE soussigné prévient le public que son épouse Virginie Castaing n'étant plus avec lui, il ne sera plus, à partir de ce jour, responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter en son nom. 14 nov—2 J. CASTAING.

POUR BORDEAUX.

La barque française EDOUARD ayant la totalité de son chargement engagé, partira pour Bordeaux prochainement. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements de cabine, s'adresser à bord au capitaine, ou à LEISY & LOEBER, consignataires, 10, rue Carondelet. 14 nov—10f

Cheval Perdu ou Volé.

Perdu ou volé depuis un mois, un petit cheval rouge, avec une étoile blanche sur le front et une marque blanche sur le cou, ayant le pied gauche de devant et le pied de derrière blanc et avec une grosseur à la jambe droite de devant. Une récompense [illegible] à la personne qui le ramènera chez Mme Vve T. Bachelier, rue Miro, encoignure Columbus. 14 nov

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, ce jour, une société sous la raison LEBASSIER & BINDER, pour le courtage de change, billets et actions.
Bureau, rue Carondelet, 24 [illegible].
H. A. LEBASSIER
GEORGE BINDER
GEO. LEBASSIER,
Nlle-Orléans, 1er novembre 1866. 14 nov—7f

Cérémonies d'Inauguration DE L'EXPOSITION.

UNE invitation cordiale est faite aux organistes de cette ville pour les prier d'inviter leurs choeurs respectifs à l'exécution de la 12e messe de Mozart (à grand orchestre) mardi prochain, à 10 heures du matin, à la Grand'Messe Pontificale qui doit avoir lieu à l'Exposition.

L'assistance des chanteurs amateurs qui désireraient prendre part à l'exécution est respectueusement sollicitée.

Le soussigné désirant que cette Messe soit parfaitement rendue, prie chacun des membres de la Société Harmonique qui ont déjà promis leurs services, ainsi que tous les autres exécutants d'assister à une répétition générale VENDREDI, 16 du courant, à 6 heures du soir, dans la salle du Lycée (Hôtel de Ville au premier). Ceux qui ont des exemplaires de la messe sont priés de les apporter. G. COLLIGNON, 15 nov—2 Directeur musical.

Fabrique de l'Eglise St-Louis.
BUREAU DU SECRÉTAIRE.
AVIS.

UN chantre avec de bonnes recommandations trouvera de l'emploi à la Cathédrale St-Louis, en s'adressant au bureau du soussigné, No 29, Place St-Antoine. ANT. DUBUC, 15 nov—3f Secrétaire.

Mme CLEMENCE GUERIN

INFORME respectueusement les Dames et spécialement ses nombreuses clientes qui l'ont pendant si longtemps honorée de leur bienveillant patronage, qu'elle vient d'arriver avec un magnifique assortiment de nouveautés et de lingerie pour Dames et Enfants. Ce choix fait par elle dans les meilleures maisons de Paris, est digne en tout point de la bonne réputation de bon goût et d'élégance des articles de sa maison. Elle est maintenant rue du Canal 129 au premier, entre Bourbon et Dauphine. 15 nov—15 PP

Albums Photographiques,
de $1 50 à $50 pièce,
de genres entièrement nouveaux—à vendre chez
FRANCIS BOUVAIN,
62, rue Bourbon,
A la Plume de Bronze

300 Lorgnettes d'Opéra!
—ET—
JUMELLES DE MARINE,
de $3 50 à $10 pièce,
A vendre chez
FRANCIS BOUVAIN,
62, rue Bourbon,
A la Plume de Bronze

CALENDRIER DE LA PLUME DE BRONZE, POUR 1867.
Edition française. Edition anglaise.
D'une exécution typographique défiant sérieusement tout GENRE IMPORTÉ du même prix.
Prix, 10 cents
A vendre en GROS et en DÉTAIL chez l'éditeur et imprimeur
FRANCIS BOUVAIN,
62, rue Bourbon.
☞ Ce Calendrier ayant été régulièrement DÉPOSÉ à la Cour de District, tout contrefacteur sera immédiatement poursuivi.

A Vendre à l'encan,
Pour le compte de qui il appartiendra,
UN lot de meubles [illegible].

Demande de domestique.
ON demande une jeune domestique parlant le français pour faire le ménage. S'adresser [illegible] rue Esplanade. 15 nov—3

Reçu par les consignés et à vendre au débarquement des navires "Queen of the West" et "Mary Ann," de Bordeaux :
150 caisses VIN ROUGE Chateau [illegible]
100 do de 12 bouteilles VIN ROUGE [illegible] 1864
100 do de 24/2 do VIN ROUGE [illegible] 1864,
50 do 12 do VIN ROUGE Margaux 1863
74 barriques VIN ROUGE
30 caisses 100½ boîtes SARDINES à l'huile
25 do 100/2 do do do
5 quarts COGNAC
15 huitièmes do do
20 do COGNAC
Victor MAIGNAN & F. LABORDE,
15 nov entre Chartres et Levée

TENEUR DE LIVRES
UN homme d'affaires expérimenté [illegible].

A VENDRE.
La bonne maison en bois et à étage, No 31 de la rue Montegut, [illegible] Troisième District [illegible]. S'adresser à LEON VON ZINKEN rue Gravier No 166. 15nov—7

Change sur France,
TRAITES SUR PARIS, BORDEAUX, et PETITES SOMMES, à la convenance des acheteurs
A vendre par OSCAR BERGIER
12nov—10j No. 60 rue des Magasins

La Presse Beater,
POUR LE COTON, LA MOUSSE, LE FOIN, &c.
CETTE incomparable presse [illegible]. A vendre par THOS. BAIRD rue St. Marie No 13, et par A. P. DEMILL rue Gravier No 192. 11 nov—1m

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a transféré son dépôt en gros de CIGARES DE LA HAVANE, et son bureau, au No 52 rue Carondelet, près de l'encoignure Union. Des échantillons de toutes les marques célèbres en main seront vendus en détail au prix de gros. F. A. GONZALES 11 nov—5f Nlle-Orléans, 11 nov. 1866

Divers! Divers!! Divers!!!
100 barils Porc mess.
15 boucauts Epaules vertes de choix,
20 do do Jambons do
30 tierçons Jambons de L. Stagg,
250 barillets do do
1200 caisses Chandelles de star, 12, 13, 14 et 16 oz.
500 do Savon pur familles
50 barils Huile de charbon de terre
100 barils Whisky de l'Ouest
50 do Vinaigre de cidre première qualité
100 do Café Rio
300 Balais
Farine, Sucre, Melasse, &c.
150 boucauts vides en bon ordre.
A vendre en magasin et sur la Levée, par J. B. VANHORN, Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins encoignure Poydras. 10 nov—6f

AVIS.
TOUTES les personnes ayant des réclamations à faire valoir contre la maison Rich. Becker & Co ci-devant au No 167 de la rue du Canal, trouveront ces Messieurs au No 48 de la rue St Charles, coin Gravier. 9 nov—1 sem

Georges Wailes. Julien Michel
WAILES & MICHEL.
AVOCATS (NOUVELLE-ORLEANS)
13, Passage de la Bourse.
Exerceront aussi leur profession dans le Quatrième District Judiciaire, à IBERVILLE et à la POINTE COUPÉE ainsi que pardevant la Cour Suprême de l'Etat.
12 oct—1m PP

AU PUBLIC.
LES citoyens de la Nouvelle-Orléans sont priés d'envoyer dans les salles de la Société de Bienfaisance des dames de la Louisiane (au Bible House, rue du Camp) [illegible] pour la Foire qui commencera le LUNDI, 26 [illegible] profit des Veuves et des Orphelins du Sud. [illegible]
Ceux qui enverront des objets à la foire sont invités à s'y rendre et voir à ce que leurs dons soient consacrés au but auquel ils les destinent.
3 nov Mme H. D. BARTLETT présidente.

1867. 1867. 1867.
ALMANACH en FRANCAIS,
Calculé pour la
LOUISIANE,
Pour 1867.
A VENDRE EN GROS ET EN DETAIL
Chez HEBERT & ESCOUSSE,
10 nov—3 131, rue de CHARTRES

BUREAU DE LA PRESSE A COTON DE LA LEVEE.
Nouvelle-Orléans, 10 novembre 1866
CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, une élection de sept Directeurs pour l'année aura lieu, lundi, 19 novembre, de 11 à 2 heures de l'après midi, au bureau de MM. A. Rochereau & Co. rue St-Louis, No 13. J. V. CHAERY Secrétaire.

DENIS BECHAQ
Annonce à ses amis et au public en général qu'il est maintenant propriétaire du restaurant bien connu tenu par FRITZ. [illegible]
Venez, et nous sommes à même de satisfaire les plus difficiles.
DENIS BECHAQ,
9 nov—1m Successeur de Fritz Happenbauer.

A LOUER,—Possession immédiate.
La maison No 69 de la rue des Ursulines entre les rues Royale et Bourbon ayant cinq chambres, cuisine, chambre à bain, dépôt de charbon, lavoir et quatre chambres à domestique dans les batisses de fond. S'adresser à J. C. DENIS, Rue de l'Union, No 30.

Modes, Lingerie, Nouveautés.
Mme H. DOINARD,
58 rue Royale,
OFFRE aux dames un choix de chapeaux, tailles, jupons très nouveaux, [illegible] des premières maisons de Paris.
En raison de la perte d'une partie de son assortiment dans un récent désastre, elle vendra le solde à bas prix afin de liquider cette opération sans délai. 3 nov—1m

CHAS. E. REYNÈS,
AVOCAT,
No 5, Commercial Place,
Dans l'étude de l'hon. J. Ad. Rozier 1er nov—1m

Leçons de piano.
M. D. DELCROIX étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans, fait savoir à son ancienne clientèle et au public, qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de L. Grunewald, 129 rue du Canal, ou aux initiales D. D., lock box 115 Post-office. 14 oct

SOIERIES ET MANTEAUX.
HAUTE NOUVEAUTÉ
AU PRIX COUTANT.
F. G. BARRIERE & Co
Informent leur nombreuse clientèle ainsi que le public, qu'ils viennent de recevoir par le steamer "Fire Queen" une grande variété de marchandises comprenant leur assortiment de
SOIERIES,
CONFECTIONS en soie et en drap
OMBRELLES PARAPLUIES
INDIENNES FRANCAISES riches,
INDIENNES LILAS larges et étroites
et TULLE à moustiquaire
Les Soieries et Confections ayant été achetées avant l'ouverture des modes d'Hiver à Paris, leur assortiment se compose tout à fait de genres nouveaux. [illegible]
F. G. BARRIERE & CO.
135, rue du Canal.
GROS ET DETAIL

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de
MACHINES DE MOISSONNAGE
MOULINS A FARINE
MOULINS A FARINE DE MAIS
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES
MACHINES A FEUILLES A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c.
continuellement en magasin.
THOS. B. BODLEY & Co.
Rue Perdido, No 9.

Entrepot de Tapis.
No 19, RUE DE CHARTRES, No 19.
NOUS venons de recevoir par le steamer Mexican [illegible]
Toiles cirées [illegible]
Le tout est offert au plus bas prix [illegible]

Aux Cent Mille Paletots!
Habillements Confectionnés pour Hommes et Enfants.
MICHEL LION,
197 & 199 Rue Vieille-Levée, en face du Marché à la Viande.
[illegible]
MICHEL LION.

DÉBALLAGE! DEBALLAGE!
C. JAUBERT & CO.,
30 ....RUE DE CHARTRES........30
WHOLESALE DRY GOODS.
FONT appel aux marchands de la ville et de la campagne sur l'immense stock et variété de marchandises étrangères et du pays [illegible]

J. A. BLAFFER & Co
(Successeurs de Wm. MASSEY)
XX DRAUGHT ALE
MASSEY, HUSTON & Co.
[illegible]
Nos. 26, 28 et 30 de la rue Bienville.
No 52 de la rue Nouvelle-Levée.

TORMEY & HAWKSWORTH,
COURTIERS DE DOUANE,
ET AGENTS POUR LES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
W. HAWKSWORTH,
Passage de la Bourse, No 36.

Avis aux Dames!
GUEBLE & NIPPERT
137.....RUE CANAL.....137.
INFORMENT respectueusement les dames [illegible] un assortiment de tous genres [illegible]
MANTEAUX DRAP de $5 à 35
MANTEAUX SOIE de $25 à 60
Aussi PALETOTS SOIE et CACHEMIRE [illegible]

Grande vente d'étoffes à robes d'hiver.
VENTE POUR CLORE.
M. R. HAGGERTY,
RUE DU CANAL, No 133,
ANNONCE [illegible] LUNDI [illegible] ETOFFES D'HIVER—
SOIERIES, POPELINES
CACHEMIRES, MERINOS
MOUSSELINES DE LAINE, DRAPS TAMISE
BOMBAZINES, ALPACAS
VELOURS, CHALES, CACHEMIRE &c, &c.
L'attention des acheteurs au comptant est appelée sur cette vente.

Salon d'Huitres et Restaurant de Frank.
Rue d'Orléans, No 14, entre les rues Royale et Bourbon, en face du Théâtre d'Orléans. L'établissement est tenu par FRANK KUHN.
[illegible] 1er septembre 1866

Demande
D'UN Jeune Garçon ou d'un Jeune Homme [illegible]. S'adresser à L. W. LYONS & CO

COLLEGE [illegible] Cours commercial [illegible]

Cigares, Tabac en Feuilles,
PAPIER POUR CIGARETTES, RUBANS,
250,000 CIGARES de la Havane, (de choix)
30 balles TABAC de la Havane
CAPES et TRIPES
120 rames PAPIER pour Cigarettes
100 pièces RUBANS
En magasin et à vendre par J. GUMA, 8 nov—8 64 rue Commune.

AVIS.
☞ La barque MARY ANN, capitaine Kort, arrivée de Bordeaux [illegible] 17 du courant [illegible]
P. MARES & CO Rue Royale

GROCERIE A VENDRE.
Une grocerie bien achalandée, située rue St Pierre, entre Chartres et Royale. Pour les conditions s'adresser au [illegible]

MAISON A LOUER
Une maison haute, située dans la rue des Remparts, entre les rues Orléans et St Pierre. [illegible] 11 nov

A VENDRE.
Une pharmacie [illegible]

Charbon et Bois de Corde
A vendre aux plus bas prix du cours, par
P. V. BERNARD,
PASSAGE DE LA BOURSE, No 38,
2 nov—1m ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

Habillements pour Enfants
A DES PRIX TRES REDUITS.
UN grand assortiment d'HABILLEMENTS D'ENFANTS, CHAPEAUX et articles de toilette faits d'après les dernières modes, sera aussi vendu à des
Prix très réduits,
Par LEON GODCHAUX,
81 & 83 rue du Canal,
213, 215 et 217 Vieille-Levée,
19 oct—1m en face du Marché français.

Importation directe.
MARCHANDISES SECHES.
E. GIQUEL,
126.......RUE DU CANAL........126
Vient de recevoir une addition à son bel assortiment par le steamer "Fire Queen," les articles suivants qu'il vendra à très bas prix:
MOUCHOIRS batiste brodés très riches
CAMISOLES et PEIGNOIRS brodés,
JUPONS NANSOU et MOUSSELINES brodées,
JUPONS BALMORAL haute nouveauté
DENTELLES valencienne et Cluny,
COLS Cluny et valencienne,
RUBANS fantaisie nouveauté
COLS et MANCHES brodés
CONFECTIONS soie et DRAPS pour dames et enfants, nouveauté,
DEVANTS de chemises brodés pour dames
BONNETS valenciennes pour enfants
ROBES brodées et valenciennes pour enfants,
OMBRELLES Louis XV, haute nouveauté et En cas,
VOILES et COURONNES pour mariées,
MOUSSELINES damassées et à carreaux,
SERVICE de table damassé
BOUCLES, CEINTURES et CORSETS
INDIENNES Perse pour robes
PEIGNES fantaisie,
BROSSES à dents, à ongles
CORSAGES nouveautés et jaconas, brodés,
PARFUMERIE, grand assortiment
EVENTAILS, COLLIERS BENOITON &c, &c.
E. GIQUEL,
14 nov—6f 126 rue du Canal, 126.

R. T. Nolan,
COURTIER DE DOUANE,
No 4, RUE PETERS,
(Vis-à-vis la Douane)
14 nov—6t NOUVELLE-ORLEANS.

Vins, Fruits et Liqueurs.
EN débarquement du "Queen of the West" de Bordeaux—
30 barriques vin rouge
250 caisses fruits assortis à l'eau de vie, Chauvet
150 caisses cerises à l'eau-de-vie, do
200 paniers anisette extra superfine, do
40 caisses liqueurs assorties extra, do
20 caisses cacao schouba vanille, do
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD
63 Vieille Levée.

Pension et Chambres garnies.
MME MARIE CELESTE a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général [illegible] rue Dauphine entre St Pierre et Toulouse où elle sera heureuse de recevoir ses anciens clients. 11nov

VENTE AUX PRIX COUTANT
Mme SOPHIE SEEUWS,
53, rue ROYALE, encoignure BIENVILLE
A l'honneur d'annoncer aux dames [illegible] LUNDI [illegible] ouverture d'un assortiment de marchandises nouvelles [illegible]
SOPHIE SEEUWS

Mme. CHARLOTTE LEVY
A L'HONNEUR d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle est de retour de Paris, et rouvre ses salons et ses ateliers au même local, 190 rue du Canal.
Pour satisfaire aux demandes de sa clientèle Mme Levy a fait choix dans les premières maisons de Paris d'un riche assortiment de garnitures toutes nouvelles [illegible] en débarquement du steamer Mexican.
Plusieurs couturières en robes et une ouvrière à la machine trouveront immédiatement de l'ouvrage.

GRAND DEBALLAGE.
REORGANISATION DE MAGASIN.
LION & PINSARD,
172 ....RUE DU CANAL........172
entre Baronne et Dryades.
NOUS avons l'honneur d'annoncer à notre ancienne clientèle [illegible] que la maison LION & ANDRÉE [illegible] vient de se réorganiser sous la raison sociale
LION & PINSARD,
[illegible]

Importation directe de Paris.
BONNES MARCHANDISES BON GOUT AUSSI BON MARCHÉ QUE POSSIBLE.
Désignation des Principaux Articles.
— ARTICLES POUR DAMES. —
Mercerie, Passementerie, Garnitures, Rubans, Boutons, Lingerie, Dentelles, Broderie, Lainages, Ganterie, Parfumerie, Brosserie, Articles de Fantaisie, Boucles, Agrafes, Broches, Bijouterie Or, Imitation et Deuil; Ombrelles et En-tout-cas, Parapluies.
— ARTICLES POUR MESSIEURS. —
Chemises toile et coton devant toile, Faux-Cols, Cravates, Cols, Echarpes, Chemises de peau, Gilets, Caleçons, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards, Cache-nez, Articles de Fantaisie, Portemonnaies, Gants de peau, Véritables Jouvin garantis sur facture.
Boutons de Chemises Or et Imitation, Cannes, Parapluies, Faux-Cols dernières modes.
ARTICLES POUR FUMEURS.
Articles de fantaisie de toutes sortes, [illegible] Parfumerie importation directe de Paris. [illegible] 24 oct—1m

E. L. E. BONNET,
62 RUE DE CHARTRES,
AU PREMIER.
OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne [illegible] articles de
MODES ET NOUVEAUTÉS
à des prix très modérés. 21 oct—1m

CIGARES DE LA HAVANE.
500,000 VÉRITABLES cigares de la Havane, des marques les plus renommées. C'est le plus fort stock qu'il y ait en ville, [illegible] en dépôt et Douane, ou avec les droits payés, à des prix raisonnables.
EGALEMENT—30,000 paquets cigarettes [illegible] de la Havane, de la fabrique HONRADEZ. Chaque paquet contient 36 bons.
A vendre par PRATS & PESANT, en liquidation
14 oct—1m. PP. Rue Carondelet, No 5

FELIX RIEU & Co,
Ont transféré leur magasin du No. 107 au No. 41 rue de Chartres, au premier.
Ils appellent l'attention des marchands et des modistes sur leur stock de haute nouveauté d'importation exclusivement de cette saison comprenant :
Confections de Velours, soie et Draps, Robes faites, Balmorals, Etoffes pour Robes, Velours, Grenadines, Robes de Baptême, Trotteuses, Chemises pour dames, en percale, toile et batiste, Peignoirs, Jupons brodés et unis, Cols et Parures en Valenciennes, Guipure, Application et Points d'Alençon, Broderies, Dentelles, Blondes, des Voilets, Cluny, et Tulles de toutes sortes, Ornements, Jais et Passementerie, Rubans, Fleurs, Gants, Parasols, Parapluies, Corsets, &c, &c.
Nos marchandises sont de qualité supérieure et nos prix seront aussi modérés que ceux d'aucune autre maison.
Nous sollicitons une visite des acheteurs de la ville et de la campagne. 14 oct—1m. PP.

ASSURANCE!
Incendie! Risques Maritimes!!!
LA GRANDE COMPAGNIE
d'Assurance du Sud et de l'Ouest,
(A LA NLLE-ORLEANS)
Contre les Incendies et Risques Maritimes.
RUE CARONDELET No 21.
Capital comptant $300,000.
Cette compagnie assure contre les incendies, les périls de la mer et de la navigation intérieure.
JAMES LONGSTREET, Président.
C. WILLIAMS, Secrétaire. 17 oct—1m PP

Magasin de lainages, de DETER,
ETABLI EN 1844.
AU COIN DES RUES CANAL ET CARONDELET.
On trouvera constamment dans ce magasin le plus grand stock de LAINAGES ZEPHIR de Berlin qu'il y ait au Sud, et un assortiment complet de toutes les fournitures pour Ouvrages fantaisie à l'aiguille, de dames. On y vient de recevoir BRODÉS SUR CANEVAS des Modèles
DES ARTICLES EN LAINE, TRICOTÉS &c. &c.

VIN ROUGE, ETC.
EN débarquement du navire Queen of the West, venant de Bordeaux—
80 barriques vin rouge,
700 caisses do
15 futailles eau-de-vie, à vendre par A. ROCHEREAU & Co.
8 nov—6f 16 et 18 rue St Louis.

Chaudières à Sucre.
LE soussigné, seul agent de la célèbre fonderie des Messieurs R. & J. RANKIN de Liverpool, a en mains un assortiment complet de [illegible] qu'il vendra à des prix raisonnables.
M. A. DE LIZARDI.
8 nov—1M—PP No 23, rue Carondelet.

Bureau de la Société des Artisans et des Agriculteurs.
AVIS AUX EXPOSANTS.
TOUS les articles pour l'Exposition seront reçus aux Fair Grounds, [illegible] des départements auxquels ils sont destinés,
Vendredi matin, 16 du courant.
Les exposants sont priés de se présenter au bureau de la Société avant de faire transporter [illegible] aux Grounds et d'y recevoir leurs Cartes d'Entrée [illegible] LUTHER HOMES Secrétaire.

PREMIERE GRANDE FOIRE D'ETAT,
Société des Artisans et des Agriculteurs de la Louisiane.
Commencement, mardi, 20 novembre, et durant huit jours.
Programme.
—Ouverture des Grounds—
Les Grounds seront ouverts tous les jours, pour la réception des visiteurs, à 9 heures du matin et seront fermés au coucher du soleil.
Heure d'Exposition.
Les expositions auront lieu dans l'arène, tous les jours [les dimanches exceptés] à 10 heures du matin.
Musique.
Le corps de musiciens de Charles Jaeger sera sur les Grounds, tous les jours, à 10 heures du matin.
JOUR D'INAUGURATION
MARDI, 20 NOVEMBRE.
GRANDE CONSÉCRATION DES GROUNDS
A 10 heures du matin, l'Archevêque Odin, assisté du Rev Père Moynihan, de l'Abbé Perché et de vingt ou trente autres prêtres consacrera ce terrain.
Pendant la consécration, la grand'messe [illegible] sous la direction de M. Collignon assisté de cinquante [illegible] exécutée
Ouverture de l'Exposition.
Les divers départements seront ouverts aux visiteurs à 9 heures du matin.
Le matin, les spécimens de machines fonctionneront.
A midi les grandes cérémonies d'inauguration auront lieu dans l'arène.
Les officiers de la Société, les invités et les membres de la presse prendront place sur la plateforme centrale à l'heure indiquée.
Musique.
Discours—par le Président de la Société
Musique.
Discours—par M. Wm M. Burwell.
Discours (en français)—par le juge V. Burthe
Musique.
—Exposition dans l'arène—
Le meilleur cheval hongre—aux harnais.
Le meilleur cheval hongre—à la selle.
La meilleure jument—à la selle.
Mercredi, 21 novembre—Deuxième jour.
[illegible]
A 3½ heures de l'après-midi—Epreuves de vitesse sur le track.
Jeudi, 22 novembre—Troisième jour.
[illegible]
A 3 heures et demie de l'après-midi—Epreuves de vitesse sur le track.
Vendredi, 23 novembre—Quatrième jour.
Salles d'exposition et machines fonctionnant.
[illegible]
Samedi, 24 novembre—Cinquième jour.
Salles d'exposition et machines fonctionnant.
[illegible]
Dimanche, 25 novembre—Sixième jour.
Les grounds seront ouverts comme d'habitude pour les visiteurs.
[illegible]
Lundi, 26 novembre—Septième jour.
[illegible]
Mardi, 27 novembre—Huitième jour.
[illegible]
Description détaillée.
[illegible]
La Salle à manger.
[illegible]
Prix d'Admission.
[illegible]
Comment les Visiteurs entreront aux Fair Grounds.
[illegible]
Moyens de Transport.
[illegible]
Billets.
[illegible]
Police.
[illegible]
Location des voitures, &c.
[illegible]
LUTHER HOMES Secrétaire.

GRANDE REDUCTION.
PEPIN & TURCOTTE
131........RUE DU CANAL........131
ANNONCENT qu'à partir de Lundi, 12 courant, ils vendront à un grand sacrifice—
Coton blanc, à drape, grande largeur 30 à 75 cts.
Coton écru do do 75
Indiennes bonne qualité 15 à 20
Coton blanc et écru, bonne qualité 15
Coutil à matelas, coton rayé, denims 15
BASQUINES velours, soie et cachemire,
SACS pour dames, demoiselles et enfants.
SOIERIE, FOULARDS, MERINOS,
POPELINE, &c.
VOILES de mariée, (très riches),
CHEMISES et Jupons brodés.
Le tout à 30 0/0 de réduction.

Marchandises Sèches en Gros.
Le plus Grand Assortiment, et le Stock le meilleur marché en ville.
La Maison LOEB SIMON & Co.,
86.........CANAL.........86
INFORME sa clientèle française et les marchands en général, qu'elle vendra son stock aux plus bas prix du marché et à des conditions très raisonnables.
M. ALLIBERT, employé autrefois dans la maison North, Duthil & Co, et Geo. Bancks & Co., est maintenant dans notre maison et invite ses amis et son ancienne clientèle à le patroniser.
12 oct—2m

Habillements Confectionnés pour Hommes,
A DES PRIX TRÈS RÉDUITS.
LÉON GODCHAUX,
81 & 83, RUE DU CANAL,
213, 215 & 217, Vieille-Levée (en face le Marché Français).
a l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vendra son grand assortiment d'habillements pour hommes, chapeaux, chemises, &c., à des prix très réduits.
L. GODCHAUX.
P. S.—Venez et examinez avant de faire vos achats.
19 oct—1m.

Importation directe.
CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe, viennent de recevoir par le Canova, un magnifique assortiment d'articles ci-dessous:
AUX DISTILLATEURS:
Absinthe grande,
Absinthe petite,
Hysope,
Mélisse,
Huile d'anis vert,
Huile de baies de genévrier, allemande et française,
Huile d'amandes amères,
Huile de noyau,
Huile de Fenouil,
Huile de Marasquin,
Pèse-alcool et pèse-sirop, &c., &c.
AUX TEINTURIERS.
Aniline bleu de lumière,
Aniline rouge pourpre,
Aniline violet pensée,
Acide picrique cristallisé,
[illegible] en pâte,
Orseille [illegible]
Carmin d'indigo,
Indigo de Guatemala,
Sel d'étain, &c, &c., &c.
AUX PHARMACIENS.
Camomille romaine,
Camomille allemande,
[illegible]
Douce amère,
Bourrache,
Coquelicots,
Mauve,
Verveine,
Racine de guimauve,
[illegible]
Savons grands, &c, &c, &c.